

Pour les voeux janvier 2013 version finale

Mesdames et messieurs,

Merci d'avoir répondu à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des vœux municipaux. Merci à vous collègues élus de la CC ou des environs, merci aux membres du CCAS,, merci aux représentants de la gendarmerie, des pompiers, des services publics ou privés, merci à Monsieur le curé doyen, merci aux représentants des associations, partenaires essentiels de la vie municipale.

Les excusés

Monsieur Pierrick Massiot président région, représenté par Monique Danion

Monsieur Goulard, président conseil général, représenté par Michel Burban

Madame Odette Herviaux sénatrice

Monsieur Gassman Agence Technique départementale

Monsieur Jean De Kerangat Maire Honoraire

Monsieur Bernard Thomyre ancien Maire

Madame Favreau, Inspectrice d'académie

Et merci à vous nouveaux habitants de Questembert que nous avons le plaisir d'accueillir officiellement ce matin. Nous avons adressé 221 invitations, mais nous savons que certains n'ont pas été repérés, malgré tous nos efforts, qu'ils veuillent bien accepter nos excuses.

Comme chaque année, nous leur avons préparé avec l'aide de nos partenaires une pochette quelques cadeaux qui vous aideront à mieux connaître et mieux apprécier notre petite ville. *Vous y trouverez*

- Guide pratique de la commune
- Guide de randonnée
- Disque de stationnement
- autocollant
- Plan de Questembert
- Abonnement gratuit à la médiathèque pour la famille
- 1 entrées pour la piscine
- 2 Entrées gratuite pour une journée hippique au champ de course
- Réduction pour le cinéma Iris
- Tarifs réduits Asphodèle
- Stylo
- Guide du tri sélectif
- Flyers sur le Quest en Pouce
- ***un à-valoir de 20€ sur l'ouverture d'un compte au Crédit Mutuel de Bretagne***

Sur les tables à la sortie

- La paroisse

Et puisque c'est de saison, je vous présente à tous, en mon nom et au nom de la municipalité, mes meilleurs vœux pour 2013 : que l'année nouvelle vous garde en bonne santé et vous apporte la réussite de vos projets, et du bonheur.

Nous avons échappé à la fin du monde prévue pour le 21 décembre, mais les prophètes de malheur nous annoncent pour 2013 une année terrible, marquée par la crise économique et ses conséquences sur l'emploi. Et en effet, toutes les prévisions sont défavorables, elles confirment ce que nous savons depuis un moment déjà. Je crois bien que je l'ai dit l'année dernière ici

Devons-nous pour autant nous couvrir la tête de cendres en attendant une nouvelle forme de la fin du monde ?

Laissons aux professeurs d'effroi la tentation du désespoir, sans oublier que c'est toujours plus « vendeur » d'annoncer les catastrophes que d'encourager l'effort, l'enthousiasme et l'espérance. Leur fonds de commerce, à tous ces déclinologues, c'est de nous dire : « ah ! C'était mieux avant, aujourd'hui, nous courons à la catastrophe... » Laissons-les à leur morosité, regardons la réalité en face, mais pour la transformer et redonner de l'espoir à tous.

Car, **en dépit des nuages amoncelés, il y a des éclaircies.**

La presse, les jours derniers, a commenté d'abord l'évolution des permis de construire et les chiffres officiels de l'INSEE pour la population. Pour Questembert, la population officielle est de 7391 habitants (population totale avec les « comptés à part » 7699). C'est toujours une bonne nouvelle pour un territoire lorsque sa population s'accroît : pensez aux zones qui voient fuir les habitants. Il y en a en Bretagne, mais beaucoup plus dans une diagonale qui va des Ardennes et de la Lorraine vers les Pyrénées. Ces territoires sont en danger d'effondrement, comme le montre Laurent Davezies dans son dernier ouvrage, pas très optimiste, « La crise qui vient. »

Nous continuons donc à attirer des habitants, parce que notre commune est vivante, par ses emplois (oui, le rapport entre les actifs et les emplois est encore équilibré), par ses services publics et ses services marchands – ce n'est pas mauvais signe qu'une nouvelle banque vient d'ouvrir en ville – par sa dynamique associative, par ses équipements.

Alors que les demandes de permis de construire sont en forte baisse presque partout ailleurs, nous avons terminé l'année avec 120 PC contre 124 en 2011 et 2010, (mais 101 en 2009, et 108 en 2008.)

Les notaires confirment d'ailleurs le maintien de l'activité immobilière, même s'il y a eu un réajustement des prix à la baisse.

En cette période de montée du chômage, bien que pour le moment la Bretagne semble relativement épargnée, avec les menaces qui pèsent toujours sur l'agroalimentaire, car il n'y a pas que la volaille, l'emploi est au cœur de nos préoccupations à tous. Peut-être y a-t-il ici ou là des faiseurs de miracles, qui vous promettent la lune. Je n'en suis pas. Rappelez-vous avec combien de prudence j'avais évoqué l'hypothèse d'une entreprise de ferroutage à la gare, on disait « cross-docking ». Ce projet est aujourd'hui au point mort. Heureusement, grâce aux aménagements de la communauté à Kervault Est, nous avons pu conserver chez nous une très belle entreprise, la CEPA, qui s'est installée dans ses locaux flambants neufs. Mais je n'oublie pas les multiples petites entreprises artisanales ou commerciales, ni les emplois directs et indirects de l'agriculture.

Sur ce sujet de l'emploi, comme sur bien d'autres, il faut prendre conscience que les « territoires de vie » comme disent les sociologues se sont **dilatés** : la mobilité, sous toutes ses formes, voulue ou subie, s'est considérablement accrue. Ainsi, l'étude que nous avons commandée à l'INSEE pour la communauté de communes notant qu'en 2006, les actifs faisaient en moyenne 10,6Km pour se rendre à leur travail, distance en augmentation de 20 % par rapport à 1999. On bouge aussi pour « habiter » : près de 30 % des habitants d'aujourd'hui n'étaient pas à Questembert, il y a 5 ans ! Notre commune est attractive : on a envie de venir, envie de rester, et la plupart du temps, on peut le faire. Mais pour conserver cet attrait, il faut qu'il soit toujours agréable d'y vivre et qu'il soit possible d'y travailler : deux conditions nécessaires pour assurer durablement notre avenir.

Les points forts de l'année passée 2 600 000 euros de travaux en 2012

Pour dresser un bilan de l'année passée, je commence par un chiffre, le montant des investissements réalisés par la commune : 2,6 millions d'euros. Si l'on prend des ratios généralement admis, cela correspond à près de 50 emplois créés ou maintenus grâce à cet investissement. Car on l'oublie trop souvent, et les pourfendeurs de l'intervention publique en particulier, les travaux que nous commandons font de l'activité pour les entreprises et font donc de l'emploi !

Nous aurions dû faire plus encore, mais les délais de réalisation nous en ont empêchés. Et non pas les difficultés de se procurer les liquidités comme bon nombre de collectivités. La ville de Questembert obtient sans problème des crédits auprès des banques, parce que **la commune a des finances saines**, et j'attends le contrôle de la chambre régionale des comptes avec sérénité, même avec impatience. Car le rapport final, document public, communiqué d'abord au Conseil municipal, apportera un démenti sans appel à ceux qui disent et écrivent que la commune est surendettée et mal gérée.

Le plus gros chapitre d'investissement reste la voirie et je me contente de faire une liste rapide des gros chantiers : giratoire de Lenruit, carrefour à feux de l'avenue des Genêts, réseaux de l'hypercentre (la fin de la mise en séparatif), restructuration de la rue Le Brun Malard et du boulevard Pasteur (ce n'est pas encore fini). Nous avons continué l'effort sur la voirie rurale, mais on n'en fait jamais assez. Il faut dire que ces kilomètres de routes de campagne ont été réalisés sur le modèle des chemins d'autrefois, et ce n'est pas un reproche que je fais à nos prédécesseurs : je n'ai pas oublié le temps où il valait mieux monter dans la courrière (lisière) du champ plutôt que de tenter de passer à pied dans le chemin creux transformé en bournier par les pluies. En ce temps-là, une route empierrée, goudronnée était un progrès majeur. Mais les structures correspondaient à la circulation des charrettes ou des petits fergusons, pas du tout aux ensembles agricoles composés d'un tracteur de 6 tonnes attelé devant une remorque 20 tonnes roulant à 25 km/h.

Le deuxième gros chantier de l'année a été la **rénovation de la mairie** : désamiantage, réorganisation des espaces, isolation. Juste une donnée pour mesurer les résultats : la facture énergétique sera divisée par deux.

Evidemment, pour ce chantier, comme pour tous ceux que nous réalisons maintenant, nous respectons les règles d'accessibilité : installation d'un ascenseur, dimension des portes, signalétique, et en voirie, largeur des trottoirs, etc.

Nous avons conscience qu'avec la configuration de notre centre-ville, il fallait repenser totalement **la signalétique** et en profiter pour mieux indiquer l'offre commerciale. Et je m'étais engagé, dans la discussion avec les commerçants et artisans à propos de la taxe locale sur les publicités extérieures, à flécher cette nouvelle recette vers l'amélioration de la signalétique du centre-ville. Nous avons missionné un bureau d'études spécialisé – oui il faut savoir reconnaître qu'on ne sait pas tout, et si possible, s'entourer des meilleurs spécialistes ! Ce bureau d'études a travaillé avec un groupe d'élus et de représentants des commerces avant de préconiser des solutions et de monter la consultation d'entreprises. Les travaux devaient commencer le mois dernier, ils vont démarrer ces temps-ci.

Je pourrais continuer à faire la liste des faits marquants de 2012, mais on m'a dit qu'il fallait faire plus court qu'aux vœux de l'année dernière. Abordons un dernier thème, transversal celui-là, l'agenda 21. Après des mois de concertation, avec le soutien d'Angélique Langlais comme chargée de mission, nous avons adopté le document final qui nous sert de fil rouge dans l'action. Pas besoin d'insister pour comprendre que la rénovation de la mairie s'inscrit complètement dans cette démarche, de même, à une tout autre échelle, le lancement de *Quest'en pousse*. Mais le renouvellement du **marché de restauration scolaire** est probablement l'exemple le plus complet : fournir au meilleur prix avec une tarification adaptée aux ressources des familles des repas de qualité, en incluant des produits bio et d'origine locale à travers un marché comportant des clauses

sociales. Pari gagné : les prix unitaires proposés par le fournisseur sont maîtrisés, les menus intègrent plus de 20 % de produits bio et d'origine locale, la grille tarifaire s'est révélée pertinente.

Il est vrai qu'on m'a reproché le soutien que j'ai apporté au projet de super U : en contradiction apparente avec les engagements que nous avons pris ensemble dans l'agenda 21. Devrions-nous oublier le mode de vie, les attentes d'une grande majorité de nos concitoyens ? Ne serait-ce pas leur refuser la considération à laquelle ils ont droit ? Et la question basique du pouvoir d'achat peut-elle balayée d'un revers de main ? Pour ma part, je persiste et je signe. Et nous verrons bien ce que dira sur ce projet la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial.) D'ici la fin de mars 2013...

Que sera 2013 ? En 2013 Rythme soutenu

Pas besoin de consulter la boule de cristal ni le marc de café pour dire ce que sera l'année 2013 pour la commune de Questembert : les projets sont engagés ou dans les cartons. Et nous n'avons pas l'intention de ralentir le rythme.

Le programme de voirie sera encore important : finition des voiries du vieux Questembert dans le respect des traditions avec un effort pour remettre de la verdure et pas seulement de la pierre et du bitume. Nous garderons le plus possible les caniveaux en demi-ronde qui sont un élément traditionnel de notre centre-ville. Finition aussi de la rue Le Brun Malard et du boulevard Pasteur jusqu'au carrefour à feux St-Pierre et Verdun. Sécurisation du carrefour du Poignant ; au-delà c'est le Département qui assurera la continuité de la véloroute et la rénovation de la RD5 jusqu'au Godrého. Réhabilitation des réseaux rue Jean Grimaud et au sud Rue Avenol, rue Hervé Le Brun. Sans oublier un solide programme sur les routes de campagne.

Mais s'il y a deux projets phares pour cette année 2013, ce sont bien **la transformation de l'ancienne piscine en Accueil de Loisirs pour les enfants et la réhabilitation de l'hostellerie Le Guennégo (la maison Macé)**. S'il vous plaît, ne demandez pas : « Combien de chambres ? » Ce bâtiment est sans doute un des plus anciens de Questembert, son ancienneté se révèle en ce qu'il a « pignon sur rue » : le pignon donne en effet sur la rue des Halles. Les chroniques locales racontent que le duc François II de Bretagne, le père de la duchesse Anne, y fut accueilli en 1487 par Maître Jean Le Guennégo, dans *son hostellerie* !

L'architecte que nous avons retenu, M. Pericolo, a vraiment respecté le caractère patrimonial du bâtiment. Conformément aux suggestions de la commission *ad'hoc* qu'avait animée M. de Kerangat jusqu'à ce qu'il rende son tablier, nous souhaitons que ce bâtiment, une fois rénové, soit un lieu d'animation du centre-ville, et nous ferons appel à candidature pour tenir un commerce de restauration.

Quant à l'ancienne piscine, selon le programme élaboré par un groupe de travail (élus et professionnels), elle va être transformée en un lieu d'accueil de loisirs qui servira également à la garderie péri-scolaire. Le projet est piloté par Philippe Guyon, avec le renfort d'un dessinateur et d'un économiste. Et il sera opérationnel au début de l'année prochaine.

C'est aussi en 2013 que nous allons lancer concrètement la rénovation du foyer-logement : projet extrêmement complexe puisqu'il doit être conduit sans avoir à reloger les résidents, mais nécessité absolue, par respect pour les anciens qui nous ont fait confiance.

Sauf à prolonger exagérément cette allocution, je ne peux pas entrer dans les détails des multiples programmes que nous allons conduire en 2013. La coulée verte, la ZAC multisites, le projet cimetière pour ne citer que les plus visibles. Je dirai seulement quelques mots de la proposition de

BSH dans la ZAC du centre : 4 maisons BBC en bois en location/accession. Pour avoir regardé le projet avec un peu d'attention, je peux dire que c'est une belle opportunité.

Deux autres sujets vont nous occuper ; le premier concerne les **rythmes scolaires**. Le ministre Vincent Peillon veut qu'on revienne à une semaine plus étalée sur 5 jours. Pour ma part, je l'ai déjà dit, j'y suis favorable, tout ce que je sais d'expérience, ou que j'ai lu sur le sujet, me confirme que c'est bon pour l'enfant. Après, je comprends bien que la mise en œuvre peut poser quelques problèmes. Nous nous mettrons donc autour d'une table avec les parties prenantes pour trouver des solutions.

D'autre part, nous avons à Questembert plusieurs associations caritatives, il faut les remercier de leur action, mais je vois bien que la dispersion des réponses peut nuire à leur efficacité et que des besoins ne sont pas couverts de façon satisfaisante, par exemple pour le mobilier ; là encore, j'aimerais bien que le CCAS conduise avec tous les acteurs un débat sur des solutions innovantes à ces difficultés.

la communauté de communes

L'importance qu'a prise notre communauté de communes me conduit à parler de trois thèmes : la politique enfance jeunesse, la mise en place de la redevance incitative, et la restructuration du quartier de la gare autour du siège communautaire. Ce qui ne veut pas dire que je considère comme quantité négligeable les autres gros dossiers communautaires : l'action économique, la culture, la gérontologie, le tourisme. Mais je ne veux pas abuser de votre patience.

Questembert avait depuis des années une politique ambitieuse en direction des familles, de l'enfance et de la jeunesse. Sur les fondements posés par l'association Familles Rurales, nous avons développé les centres de loisirs pour les vacances, et même pour les mercredis, nous avons créé une halte-garderie, puis un multi-accueil, nous avons ouvert en 2001 une maison des jeunes. Il nous a semblé qu'il fallait maintenant penser à offrir des services comparables à toutes les familles du territoire communautaire. C'est un peu compliqué, mais nous allons parvenir à l'harmonisation grâce à la bonne volonté de tous et au travail acharné de notre collègue Bernard Chauvin, vice-président en charge du dossier.

Le principe de la redevance incitative mise en place en 2012 est très simple : mieux vous trie, moins vous aurez à payer pour l'élimination de vos déchets. Il a fallu un intense effort de préparation, avec beaucoup de réflexion en interne et d'explications pour les usagers. Malgré quelques cafouillages, l'opération est un succès. Le civisme dont ont fait preuve les habitants de la communauté a permis de baisser la part fixe de la redevance et d'obtenir une dérogation préfectorale pour le ramassage une semaine sur deux.

Dernier sujet que je veux présenter pour la Communauté : la construction du siège communautaire et l'aménagement du quartier de la gare. Pour ceux qui ont vu dans quelles conditions travaillent élus et personnels, ce n'est pas du luxe ! La construction du nouveau siège va commencer en février. Rien de luxueux, mais du fonctionnel, conforme aux normes d'aujourd'hui, pour un prix supportable par les finances communautaires. Les bureaux accueilleront les services de la communauté, mais aussi ceux du SIAEP, et nous construisons aussi des vestiaires douches adaptés pour les équipes de voirie et déchets. Le bâtiment va s'intégrer dans un quartier rénové avec des locaux dédiés au tertiaire en lieu et place des bâtiments de la CAM mais aussi une gare réhabilitée dans un environnement complètement restructuré. Il restera pour le moment les vieux hangars de la CECAB, en attendant que l'activité agrofourniture puisse être regroupée avec la jardinerie grand public sur un nouveau site comme c'était prévu dans le projet de super U. Comme vous le savez, un

groupe de professionnels de santé souhaitait s'installer rue Le Brix à la place du magasin Gamm Vert et ainsi préfigurer un « pôle pluridisciplinaire de santé ».

Nous allons également à la communauté engager une réflexion plus politique. En effet, la structure des ressources communautaires a été profondément changée par la suppression de la Taxe Professionnelle : le prélèvement fiscal sur l'activité économique a été réduit d'un tiers, de 3 Millions d'euros à 2 millions. La principale recette fiscale vient désormais de la part départementale de la Taxe d'habitation qui nous a été transférée. Je ne parle pas de la redevance déchets qui a remplacé la Taxe d'enlèvement des OM, puisque le service OM est complètement autonome. Cette nouvelle donne fiscale nous oblige sûrement à revoir nos mécanismes de solidarité : du simple fait des valeurs locatives supérieures à Questembert, la contribution par habitant à la CC est de 99 euros par habitant, pour une moyenne de 87 euros sur l'ensemble de la communauté. Cela donne à réfléchir.

Bilan de 2012, perspectives pour 2013, j'en arrive à la fin de mon propos. Vous avez compris, mais beaucoup le savaient déjà, l'enthousiasme et la passion qui m'animent pour Questembert. Je sais que cette passion et cet enthousiasme sont partagés par tous les élus, oui je dis bien tous les élus, malgré parfois des divergences de point de vue.

Mais les décisions des élus resteraient lettre morte sans l'action des employés communaux. En mon nom personnel et au nom de tous, je veux les féliciter et les remercier de leur engagement sans faille au service des Questembertois.

Enfin, puisque vous êtes pour beaucoup d'entre vous des acteurs de la vie associative, je veux dire une fois de plus combien les associations apportent de richesse à la vie locale. La première motivation pour adhérer à une association est d'abord individuelle, mais d'emblée, vous voilà engagés dans un projet collectif, et très vite, on vous sollicite pour prendre des responsabilités... Vous voilà dans l'engrenage, et c'est très bien pour vous, en dépit des contraintes, et c'est aussi très bien pour les autres, pour tous, vous contribuez ainsi au bien-vivre à Questembert, vous contribuez selon une expression que j'aime beaucoup parce qu'elle est pleine de sens, vous contribuez au « bonheur national brut » ! Soyez-en remerciés et félicités.

Au terme de cette trop longue allocution – mais je vous l'ai dit – la passion pour Questembert m'emporte ! Il me reste à vous redire à tous bonne année 2013, bonne année à vous, bonne année Questembert.